

Direction des affaires juridiques

DAJP/n°2023-52

Tours, le 20 janvier 2023

Le Président de l'université,

à

Mesdames et Messieurs les membres
du conseil d'administration,
Mesdames et Messieurs les vice-présidents,
directeurs d'UFR, d'école et d'institut,
Monsieur le directeur général des services,
Mesdames et Messieurs les directeurs
généraux adjoints des services,
Monsieur l'Agent comptable,
Madame la Directrice de Cabinet,

OBJET : Réunion du Conseil d'administration plénier de l'Université de Tours

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir participer à la prochaine réunion du conseil d'administration de l'université de Tours qui aura lieu le :

Lundi 30 janvier 2023 à partir de 14h
Salle du conseil- bâtiment B
UFR de droit, économie et sciences sociales
50 avenue Jean Portalis 37200 Tours

L'ordre du jour est le suivant :

1. Compte rendu du conseil d'administration

1.1. Compte rendu du conseil d'administration du 12 décembre 2022 (p.j.)

vote

2. Informations générales

2.1. Informations par le Président

information

3 Affaires financières

3.1. Propositions de la commission des moyens du 20 janvier 2023 (p.j.)

vote

4. Affaires générales, juridiques et statutaires

4.1. Rapport annuel d'activité 2021-2022 (p.j.)

vote

4.2. Modification des statuts de l'université (p.j.)

vote

4.3. Election d'une vice-présidente (p.j.)

vote

4.4. Désignation de représentants étudiants dans des conseils et commissions (p.j.)

vote

4.5. Désignation de représentants dans le groupe de travail « pilotage et numérique » pour l'élaboration de la convention de coordination territoriales (p.j.)

vote

5. Ressources humaines

5.1. Rapport social unique 2021 (p.j.)

vote

6. Etudes et vie de l'étudiant

6.1. Propositions de la commission de la formation et de la vie universitaire du 20 janvier 2023 – pédagogie et vie étudiante (p.j.)

vote

6.2. Propositions de la commission de la formation et de la vie universitaire du 20 janvier 2023 – conventions (p.j.)

vote

7. Questions diverses

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

A. Giacometti

Le Président de l'université

Arnaud Giacometti

Pièce jointe : une procuration